

Rana Plaza : 10 ans après, quelles sont les leçons à tirer ?

Il y a tout juste 10 ans, le 24 avril 2013, le bâtiment du Rana Plaza s'effondrait au Bangladesh causant la mort de plus de 1130 travailleuses et travailleurs du secteur textile. Des fissures dans le bâtiment avaient été constatées, mais aucune évacuation des travailleurs n'avait été ordonnée. Ces travailleuses et travailleurs, tout au bout des longues chaînes d'approvisionnement du secteur du textile, fabriquaient des vêtements pour de grandes marques internationales. Cet horrible drame a provoqué un choc important dans le monde entier, mettant en lumière les conditions de travail indignes, mais aussi la faiblesse des salaires.

Ce terrible accident a également mis au jour la limite des initiatives volontaires de responsabilité sociale des entreprises. FO a toujours dénoncé l'insuffisance de la RSE, appelant à des initiatives contraignantes pour réglementer l'activité des multinationales. Une première loi a été adoptée en France sur le devoir de vigilance le 27 mars 2017, cela a été un premier pas mais elle demeure largement insuffisante. D'autres initiatives ont été lancées : une proposition de projet d'instrument juridiquement contraignant sur les entreprises et les droits de l'Homme aux Nations Unies et un projet de directive européenne sur le devoir de vigilance.

FO, aux côtés de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Syndicale Internationale revendique que ces deux projets permettent une amélioration des dispositions existantes.

FO réaffirme sa demande de remise en place du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Et demande des moyens en heures de délégation, en expertise et en formation pour que l'implication des syndicats et des élus à tous les niveaux de prise de décision soit non seulement possible mais également pertinente. Les travailleurs sont les premières victimes de l'activité de ces multinationales et leur voix doit être entendue !

L'adoption de réglementations sur le devoir de vigilance ambitieuses est une première étape pour que les drames tels que celui du Rana Plaza ne se reproduisent pas !

Paris, le 24 avril 2023

Contact :

Branislav RUGANI
Secrétaire confédéral

**Secteur International,
Europe**

✉ [brugani](mailto:brugani@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:brugani@force-ouvriere.fr)
☎ 07.81.16.76.85